



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DE LA LIGUE D'ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE Samedi 24 septembre 2016

ETAT DES CLUBS PRESENTS OU REPRESENTEES

Nombre d'associations : 359

Nombre de clubs représentés: 103

Clubs représentés sans voix :

Nombre de voix dont disposent les associations : 1409

Nombre de voix dont disposent les clubs représentés: 526

Clubs du 75

Amicale Manin Sports
AS Banque de France
ASORTF
BNP Paribas
CS Cheminot de Paris
CSM Finances
Espérance Reuilly
JAM Paris 14^{eme}
Julien Lacroix
JUMP
Paris 13 TT
US Metro
ATT XV

Clubs du 77

AS Nandéenne
Chelles TT
Combs Senart TT
COMT Ponthierry
US Pomponne

Clubs du 78

Josassien TT
Mantaise AS
Marly le roi US
Mauloise US
Oxygene PSA
Poissy USC
Saint Arnoult US
Sartrouvillois TT
Saint Cyr L'Ecole TT

Clubs du 91

Chilly-Morangis CTT
Corbeil Essonne AS
Draveil TT
Saclay ASCEA
Yerres ATT
Courcouronnes CO
Ignysooise Ass Pongiste
Janville Lardy ASL
La Ferte Alais SETT
Les Ulis CO
Longjumeau PO
Viry Chatillon

Clubs du 92

ACSIOM
Antony SP TT
Bois Colombes Sports
Chatenay-Malabry TTASV
Chatillon TTMC
Courbevoie Sport TT
Fontenay aux roses
Issy les Moulineaux
La Garenne Colombes
Levallois Sporting club TT
Malakoff USMM
Nanterre ES
Neuilly AS St Pierre
Plessis Robinson TT
Rueil Athletic Club TT
Sceaux TT
Stade de Vanves
Boulogne Billancourt AC

Clubs du 93

Bourgetin Club TT
Saint Denis US 93 TT
Livry Gargan EP
Montreuil ES
Noisy le Grand CSNTT
Pantin CMS

Clubs du 94

AL Villecresnes TT Plateau
Alfort JS
Boissy Saint Leger ASTT
Brevannaise AS
CA L'Hay les roses TT
Cachan COC TT
Cemex Sanofi TT
Champigny RSC
Charenton TT
Chevilly Elan
Choisy le roi SC
Fontenaysienne US
Fresnes AAS
Ivry US TT
Kremlin Bicetre US
Orly AS
Ormesson US
Plessis Trévise USM
Sucy ES
Thiais AS TT
VGA St Maur US
Villejuif US
Villiers ES
Vincennes TT
Vitry ES
Bry PSC

Clubs du 95

ASTT Puiseux Grand Roissy
Beauchamp CTT
Bezons USO
COC Chambly
Domont TT
Eaubonne CSM
Ermont Plessis Bouchard TT
Jouy Le Moutier Vaureal TT
Menucourt ASTT
St Leu Etoile
St Prix ASTT
Franconville CTT
Pontoise Cergy AS
St Gratien AS

1. Allocution du Président

Le Président ouvre l'Assemblée Générale en accueillant tous les participants. Il indique que cette Assemblée Générale constitue la dernière de son mandat de Président qu'il n'a pas souhaité renouveler.
Il remercie tous les acteurs de l'aventure humaine de 4 ans et demi pendant ce mandat.

Le Président demande à l'Assemblée Générale une minute de silence en honneur Mr Gérald Mattenet qui a disparu la nuit dernière.

Le Président présente ensuite son discours de fin de mandat :

Mesdames, messieurs les élus.

Mesdames, messieurs les représentants des instances représentatives de l'état, de la région et du monde sportif.

Chers amis pongistes

Me voici arrivé au terme de mon mandat que je n'ai pas souhaité renouveler.

J'ai vécu une aventure formidable durant ces 5 ans et demi, plus de 4 ans car j'ai remplacé Christian Palierne qui est devenu Président fédéral lors de la précédente olympiade.

Cette période a été très riche en évènements divers.

Évènements sombres c'est l'adieu de nombreux amis pongistes aussi pour commencer je vous demande une minute de silence en mémoire de ceux qui ont beaucoup donné.

Évènements sombres mais aussi évènements agréables, les deux comme il se doit dans une vie de militant du Ping, et toujours en tant que bénévole élu depuis mes débuts au club de Villecresnes dans le Val de Marne. Aussi permettez-moi d'évoquer une vie parmi d'autres de bénévole pongiste.

Il est loin l'époque où j'ai commencé des échanges de balles dans une cave avec des planches sur tréteaux et des raquettes en liège dans les années 1950. Puis jeune joueur au club de l'Etoile de Saint Leu la forêt dans le 95.

Ayant quitté la région nord de Paris, j'adhère au club de Villecresnes dans le Val de Marne.

Je deviens responsable du championnat des jeunes de ce club puis Président. Comme j'ai voulu mieux comprendre le fonctionnement de notre pyramide fédérale, j'ai décidé de rentrer au comité départemental du 94.

J'ai reçu un très bon accueil de la part de son Président monsieur Claude Marcastel. Celui-ci m'a fait confiance et m'a demandé d'être le responsable de la Commission sportive. Ce que j'ai assumé plusieurs années.

J'ai ensuite été responsable de la branche sportive du val de Marne. Sur le souhait de Claude j'ai relancé le bulletin départemental, mes quelques connaissances de logiciel de création de journaux m'ont permis avec une petite équipe de redonner de la vigueur à ce bulletin et merci à Christian Guyot mon gourou de l'orthographe et aussi à Raymond Godel mes deux correcteurs patentés.

Pendant ces années passées au Val de Marne je dois préciser que le Président Claude Marcastel m'a toujours laissé une liberté d'action pour ma fonction.

Je suis devenu le représentant du Val de Marne au Comité Directeur de la Ligue Ile de France puis membre de la Commission sportive régionale de la Ligue.

Devenu élu au Comité Directeur de la Ligue j'ai été chargé de gérer la Commission sportive de la Ligue, une expérience ô combien intéressante, j'ai eu la chance d'avoir un collaborateur très efficace et expérimenté un dénommé Jacques Bernardat. A cette époque il m'a semblé nécessaire d'être à la Commission sportive fédérale afin de bien comprendre le fonctionnement sportif de notre fédération et en tirer profit pour la Ligue. Jean Claude Molet alors Président de la Ligue m'a soutenu et encouragé pour cette action.

J'ai dû défendre la Ligue suite à des refus d'admettre notre fonctionnement face à des personnes insensibles au dialogue emmenant la Ligue jusqu'au Comité Olympique et plus haut jusqu'au tribunal administratif. Nos règlements étant suffisamment corrects m'ont permis de démontrer notre bonne foi dans leurs applications ainsi il n'y a pas eu de conséquence fâcheuse pour la Ligue. Cela dit on peut et on doit toujours les améliorer et les rendre constamment compréhensibles à tous les pongistes. On peut regretter que nos règlements soient si compliqués mais ne doit-on pas prévoir toutes les failles afin d'éviter des polémiques à n'en plus finir.

Le Président de la Ligue, monsieur Christian Palierne, m'a proposé d'être le Secrétaire Général. Ce que j'ai assumé pendant 3 ans. Durant cette période j'ai eu la chance d'avoir un adjoint de première qualité monsieur Jean-Loup Heuzé que je tiens à remercier publiquement.

Devenu Président, les tâches n'ont pas manqué dont l'une des premières fut de changer le lieu du siège social de la Ligue. Avec C.Palierne nous savions que des études territoriales se faisaient sur la zone géographique où nous étions, au boulevard Anatole France de Saint Denis. A l'époque, il était question d'une nouvelle gare TGV et d'un réaménagement de cette zone en vue d'un Grand Paris. De plus cela devenait invivable tant la circulation était de plus en plus intense ; on ne pouvait plus sortir de notre parking tellement le boulevard était bloqué par les voitures et les camions. Je passe sur le temps passé à rechercher un nouveau site quand nous a été proposé le lieu actuel. Le déménagement s'est fait dans la bonne humeur et je remercie le personnel de la Ligue pour son dévouement sans oublier une équipe de bénévoles pongistes qui ont effectué un travail fantastique.

Des locaux plus aérés, plus d'espace, un parking protégé, moins de bruit, des comités intéressés pour nous rejoindre, une future ligne de tramway au pas de notre porte, bref tout s'annonçait bien.

Ce que nous n'avions pas prévu, c'est la visite de nos locaux par des vandales lors du premier week-end de la remise des clés. Plus de climatisation, d'électricité, des plafonds défoncés, des spécialistes du vol de cuivre nous ont vandalisé notre bâtiment. Bien que nous ayons déposé plainte immédiatement à la police, à ce jour nous n'avons toujours pas de suite. Il a fallu tout remettre en ordre le plus rapidement possible car le calendrier pongiste, bien sûr, ne pouvait tenir compte de nos ennuis. Je ne vous cacherai pas que ce fut une course d'obstacles et je remercie une nouvelle fois les salariés qui ont travaillé dans des conditions difficiles lors de cette période de travaux et de réparation.

Je ne reviendrais pas sur nos démêlés avec notre assureur car je l'ai déjà évoqué lors de nos précédentes AG. Il a fallu attendre plus de trois années de procédures pour arriver à un compromis acceptable de remboursement.

Cette mauvaise aventure nous a obligés à mettre de côté certains projets d'évolution de la Ligue que nous voulions faire. C'est regrettable car maintenant les aides et les subventions sont en diminution constante chaque année et par exemple notre projet d'une salle spécifique sport santé pour le moment n'est pas réalisable.

La création de Mégapole de Paris nous a interpellés, comment évoluer avec la disparition de 4 départements sur 8. A ce jour au lieu de simplifier politiquement ce territoire on a augmenté le mille-feuille administratif au lieu de le diminuer et enfin de compte rien n'a bougé.

Un grand merci au personnel de la Ligue y compris ceux qui nous ont quittés récemment pour d'autres aventures, comme Jacques Bernadat le « couteau suisse » pongiste de l'époque, à Evenelle Lepoittevin-Dubost précédente directrice de la Ligue qui a fait un travail exemplaire sur la législation du travail et du sport, adapté au Tennis de Table. Merci à Christophe Ernotte pour son implication entre autre sur notre nouveau site, à notre courageuse et dévouée comptable Catherine Chartier, à Stéphane Chaouat responsable du développement et du pôle Espoir. Ce pôle espoir qui obtient des résultats inégalés à ce jour parmi tous les pôles de l'hexagone, félicitations à cette équipe d'entraîneurs. A Stéphanie Lerebours, responsable administrative de la branche technique.

Merci à l'équipe des élus du Comité Directeur et plus particulièrement aux membres du Bureau, Jacques Ray notre indispensable trésorier, à Sylvie Thivet dont la lourde tâche a été la gestion de la Commission sportive et de remplacer notre ami Jean-Claude Cornillon, indisponible depuis plusieurs mois pour raison de santé, à Patrick Beaussart qui courageusement s'est investi entre autre sur le développement, à Claude Hamy responsable de la technique dont la gestion a été difficile lors des départs de David Jonhston et de Pascale Bibaut vers la Fédération, difficile, oui car la diminution des cadres d'état, voulu par le ministère des sports, a entraîné pour la Ligue un coût financier.

Un clin d'œil au Secrétaire Général Didier Rousseau qui malheureusement n'a pu être toujours présent suite à l'agression dont il a été victime mais qui a gardé toute sa verve faconde.

Malgré des visions différentes sur le fonctionnement de la Commission d'arbitrage, celle-ci a quand même bien fonctionné et je remercie les arbitres pour leur dévouement ceux-ci étant constamment sollicités avec nos différentes compétitions.

En ce qui concerne les compétitions, les épreuves régionales voire nationales, nous avons été confrontés à des difficultés avec la perte de la Halle Carpentier. L'aménagement actuel de cette salle n'étant plus compatible aux critères pongistes. Je rappelle que dans ce lieu nous pouvions installer jusqu'à 50 tables.

J'en profite pour remercier les clubs qui nous ont aidés et qui continuent pour nos épreuves.

Mes déplacements dans nos régions m'ont laissé rêveur et j'enviais ces Présidents de Ligues, organisateurs avec des aides, pour de grandes épreuves nationales et internationales, car beaucoup disposent d'installations que l'Ile de France ne possède pas ce qui est dommageable pour la plus grosse Ligue pongiste. Ces Présidents des nouvelles Ligues à qui je souhaite bon courage tant l'espace géographique a pris de l'importance.

Le bilan de cette olympiade, vous avez tous reçu les comptes-rendus des responsables de branche, je ne m'attarderai donc pas dessus, laissant les derniers détails au Secrétaire Général.

Je salue l'arrivée du nouveau directeur : Marc-Angelo Soumah qui en quelques semaines, s'est intégré rapidement, au fonctionnement de la Ligue.

Pour cette nouvelle olympiade la Ligue aura fort à faire car il faut suivre les aspects humains, sportifs, et administratifs qui évoluent constamment et rapidement. Je pense que la Ligue Ile de France prendra le train en marche comme La fédération qui a montré l'exemple en commençant un début de réforme. Aussi je souhaite bonne chance et bon vent à la future équipe et son futur Président.

Je terminerai par un texte d'Henri Salvador :

Bonsoir amis, bonsoir

Je largue les amarres

Il faut savoir partir

Ni trop tôt, ni trop tard

Et ne pas s'embarquer

Plus haut que sa gabarre

Mes limites sont tracées

Bonsoir amis, bonsoir

Merci de votre attention.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2015

Didier Rousseau demande à l'Assemblée Générale les commentaires relatifs à l'adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.

Olivier Fourreau demande l'inclusion du nombre de voix lors des votes dans le PV.

Didier Rousseau soumet l'adoption du PV de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2015 au vote.

100 clubs sont présents ou représentés représentants 509 voix.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 509

Le PV de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

3. Désignation du Bureau de vote et de son Président

Le Secrétaire Général demande aux membres de l'assemblée des volontaires pour la constitution du Bureau de vote. Luce Gellibert, Virginie Poupin, Laurent Carmarans, Yann Pocard et Julien Joachim sont désignés pour constituer le Bureau de vote.

Didier Rousseau présente son rapport d'activité :

Mesdames, Messieurs les élus.

Mesdames Messieurs les représentants de nos institutions et partenaires,

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Pour la dernière Assemblée Générale de cette mandature, nous voici à nouveau réunis dans ce magnifique cadre de la société Pernod Ricard, que nous remercions pour avoir mis ce lieu à notre disposition de nouveau.

Nous tenons à remercier, une fois de plus, Luce Gellibert pour sa disponibilité et sa gentillesse pour le bon déroulement de cette journée.

Comme l'année dernière, nous constatons une légère baisse des licenciés dans notre Ligue. Elle est de 347 licences qui se décomposent comme suit:

- 296 licences promotionnelles

- 51 licences traditionnelles.

Plus problématique, nous perdons hélas 12 clubs. Mais 4 se créent.

Sur la mandature, nous constatons :

- une baisse de 1275 licences traditionnelles.

- La disparition de 28 clubs.

Ceci impacte tout le fonctionnement des structures régionales.

Sur les licences promotionnelles, une perte de 1521 licences est constatée.

Nous constatons toujours une baisse d'inscriptions au critérium fédéral et au championnat de Paris, même si cette baisse est moins importante que celle de l'année précédente.

**Pour finir sur une note optimiste, toutes les années post olympiques, nous avons vu le nombre de nos licences augmenter.*

Toutes les Commissions se sont réunies régulièrement cette saison et grâce à leur gestion rigoureuse, nous avons pu tenir le budget comme vous l'indiquera notre trésorier.

Cette année a été marquée par :

- Le week-end du 13/11/15 (attentats) : certaines rencontres ne se sont pas jouées le samedi, certaines municipalités ayant fermé leurs salles le samedi. Les rencontres ont été reportées au cas par cas, à l'exception de 2 rencontres qui n'ont pas pu se jouer. Le ministère demande une vigilance particulière sur la sécurité (comportement de personnes, ouverture de sacs). Nous vous demandons toujours de rester vigilant. Malgré cela, nous avons pu maintenir toutes les épreuves.

- Le départ en retraite de Jacques Bernadat le 31/12/15. Nous le remercions pour tout son travail accompli pendant toutes ces années. Son départ a entraîné une réorganisation du service au niveau des tâches qu'il accomplissait (sportives, administratives). Je remercie Stéphanie et Christophe qui ont pallié son absence.

- La démission de notre directrice, Mlle Evenelle Lepoittevin, courant mars. Ceci a impliqué le recrutement d'un nouveau directeur début mai, Mr Marc Angelo Soumah, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Pour finir nous avons eu un contrôle de l'URSSAF qui s'est bien déroulé, nous remercions Catherine Chartier pour son implication.

Voici quelques résultats marquants de nos jeunes d'IDF et des équipes :

Tout d'abord :

- Prithika Pavade née en 2004, a débuté la saison 2015/2016 en s'octroyant le titre aux Eurominichamps et a remporté un doublé aux championnats de France en moins de 13 ans et moins de 15 ans. Elle a également gagné en double en moins de 13 ans avec Chloé Chomis. Au niveau international elle a réalisé un beau parcours aux championnats d'Europe jeunes, 1/4 de finale, ainsi qu'une très belle médaille d'argent à l'open de France cadette. Elle pointe aujourd'hui à la 20ème place mondiale en moins de 15 ans et se classe 8ème cadette européenne, et pour finir, elle est classée 401ème mondiale toutes catégories alors qu'elle n'a que 12 ans (M2).

- Nous félicitons tous les franciliens et franciliennes de toutes les catégories (de benjamines benjamins aux vétérans pour leurs titres nationaux et internationaux) et en particulier les jeunes du pôle espoir IDF pour leurs très bons résultats d'ensemble. J'en profite pour remercier et féliciter tous les entraîneurs et relanceurs du pôle.

- MERCI à Stéphane Chaouat pour toute l'énergie et l'implication qu'il met dans son rôle de CTL surtout avec une rentrée 2016 pas facile.

- Pour pouvoir continuer dans ces très bons résultats, nous avons engagé Christian Vulgaire à temps plein sur le pôle comme entraîneur principal.

- Par équipe, nous tenons à féliciter tout particulièrement Pontoise Cergy pour son doublé championnat PRO A et vainqueur de la coupe d'Europe (coupe aux grandes oreilles) pour la 2ème fois en 3 ans.

Quelques actions développement 2015-16

- Aide financière aux nouveaux clubs
- Aide sur l'Olympiade pour un athlète paralympique pour Rio
- Participation au salon européen de l'Education
- Création de deux postes Service Civique
- Challenge participation féminines aux compétitions
- Challenge du nombre de licenciées féminines
- Participation des stagiaires du DEJEPS au module initiateur handisport au complexe euroméditerranéen handisport à Montrodat.

Je tiens de nouveau à remercier tous nos salariés (administratifs et techniques) pour tout le travail effectué.

Je tiens à vous rappeler que le siège de la Ligue est votre maison et que vous y serez toujours les bienvenus et qu'elle reste à votre disposition.

Mesdames, messieurs, les Présidentes et Presidents, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne année sportive.

Didier Rousseau
Secrétaire Général

4. Rapport financier 2015-2016 présenté par le Trésorier Général

Jacques Ray prend la parole pour présenter le rapport financier 2015/2016.

Le bilan de la Ligue a été établi par un cabinet d'expertise et comptable et certifié par un commissaire aux comptes

I- BILAN

Nous vous présentons un bilan de 1 426 208€.

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles

Nous constatons une diminution de la valeur nette des immobilisations corporelles dues à l'amortissement du bâtiment (de 517 2015€ l'année dernière à 472 359€ cette année).

Stocks

Le stock s'élève à 10 812€ (vestes d'arbitre).

Créances d'exploitation

Des créances usagers s'élèvent à 37 033€ et d'autres créances pour un montant de 99 049€.

Disponibilités pour un montant de 161 927€.

BILAN PASSIF

Les fonds associatifs de la Ligue au 30/06/2015 s'élevaient à 906 758€. Ils s'élèvent au 30/06/2016 à 903 743€ en raison de l'affectation du résultat négatif de l'exercice N-1 de 3 015€.

Les dettes représentent un montant de 500 880€ réparties globalement comme suit:

- 377 184€ dont 342 493€ concernant l'emprunt auprès du Crédit Agricole et 34 691€ pour diverses dettes.
- 12 981€ concernant les fournisseurs et comptes rattachés.
- 79 635€ concernant des dettes aux organismes sociaux et autres.

II- COMPTE DE RESULTAT

Pour la saison 2015-2016 nous vous présentons un compte de résultat en excédent de 890€.

PRODUITS

Les produits représentent un montant de 700 649€.

Les subventions représentent un montant de 187 466€. Ce montant est en baisse par rapport à 2015 (194988€) soit 7 522€ (- 3.85%).

Malgré une subvention emploi CNDS de 12 200€.

Les produits Ligue ont augmenté de 10632€ passant de 342 920€ à 353 552€.
(Dont aide FFTT 10 000€).

Les produits de championnat et critérium restent stables. (139 047€ à 139 946€)

CHARGES

Les charges représentent un montant de 699 759€ contre 746 725€ en 2015, soit une diminution de 46 966€ (soit - 6.28%).

Cette diminution est constituée par une baisse des charges d'exploitation :

charges d'exploitation	687 341€	produits d'exploitation	693 238€
charges financières	12 393€	produits financiers	2889€
Total charges courantes	699 759€	Total produits courants	696 127€
charges exceptionnelles	25€	produits exceptionnels	4523€
TOTAL DES CHARGES	699 759€	TOTAL DES PRODUITS	700 649€
solde			890€

5. Rapport du Commissaire aux Comptes et vote sur le rapport financier

Jacques Ray donne la parole à Guy Ducros, pour présentation du rapport du commissaire aux comptes.

GUY DUCROS

>>> analyse et gestion financière

Expert-Comptable

Inscrit à l'Ordre de Paris

Commissaire aux Comptes

Inscrit auprès de la Compagnie de Paris

Fédération Française de Tennis de Table

Ligue d'Ile de France

**1-3 rue de la Poterie
93200 Saint-Denis**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2016**

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice couvrant la période du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association «Ligue d'Ile de France de Tennis de Table», tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations

7, rue Sévero – 75014 Paris – Tél : 01 44 75 87 11 – Fax : 01 44 75 53 63 – E-mail : ducros.guy@wanadoo.fr



Membre d'une association de gestion agréée par l'administration fiscale (art. 64 de la loi de finances du 29.12.78)
Les honoraires peuvent être réglés par chèque à mon nom (décret 77.1820 du 31.12.77)
SIRET n° 394 351 506 00024 – Code APE 6920Z – TVA Intracommunautaire : FR 44 394 351 506

19

significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes
- j'ai apprécié le contenu des informations de l'annexe jointe aux comptes annuels

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications spécifiques

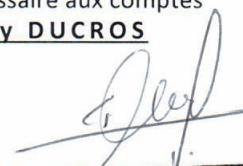
J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 14 septembre 2016.

Le commissaire aux comptes

Guy DUCROS



CABINET GUY DUCROS
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue Sévero - 75014 PARIS
Tél. 01 44 75 87 11 - Fax 01 44 75 53 63
SIRET : 394 351 506 00024

7, rue Sévero – 75014 Paris – Tél : 01 44 75 87 11 – Fax : 01 44 75 53 63 – E-mail : ducros.guy@wanadoo.fr



Membre d'une association de gestion agréée par l'administration fiscale (art. 64 de la loi de finances du 29.12.78)
Les honoraires peuvent être réglés par chèque à mon nom (décret 77.1820 du 31.12.77)
SIRET n° 394 351 506 00024 – Code APE 6920Z – TVA Intracommunautaire : FR 44 394 351 506

Vote du rapport financier

Jacques Ray soumet au vote la validation du rapport financier.

102 clubs sont présents ou représentés, représentants 518 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 518

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

6. Affectation du résultat 2015-2016 et vote sur la proposition d'affectation

Jacques Ray propose que le résultat financier de 890€ de la saison 2015/2016 soit affecté aux fonds associatifs. La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

7. Présentation du budget prévisionnel 2016-2017

Jacques Ray présente le budget prévisionnel 2016/2017

BUDGET PREVISIONNEL 2016-2017

Pour la saison 2016-2017, nous vous présentons un budget prévisionnel en l'équilibre et stable par rapport à l'année dernière. Le montant du budget est de 683 720€ contre 682 540 la saison dernière.

Le budget a été établi en fonction des tarifs votés par le Comité Directeur, de la comptabilité et des projets de la Ligue.

PRODUITS

Le montant des subventions est espéré stable.

CHARGES

Le poste "achats et charges" a été budgétisé à hauteur de 276 400€.

Au regard de la stabilité des produits, la Ligue doit être vigilante sur la gestion de son budget.

Nous avons également provisionné, comme l'an dernier, des charges financières pour un montant de 9 000€ représentant les intérêts de l'emprunt à rembourser.

Jacques Ray donne la parole à l'assemblée pour les questions concernant le budget prévisionnel.

Il est demandé que la présentation du budget prévisionnel face apparaître le budget réalisé de la saison précédente et non le budget prévisionnel de la saison précédente. Jacques Ray indique que cela sera fait pour la saison prochaine.

Jacques Ray explique également l'augmentation du poste de location de salle pour la formation qui est due à l'augmentation du prix de la location dans la ville de Fontenay aux roses.

La baisse du poste des salaires est due au départ de Jacques Bernadat qui n'a pas été remplacé.

Jacques Ray précise que suite au départ de Jacques Bernadat et par l'évolution des technologies, la répartition des tâches et l'organisation du travail a évolué au sein de la Ligue.

L'obligation de recrutement de stagiaires imposée par la région Ile-de-France sera également intégrée dans cette réorganisation.

8. Vote du budget prévisionnel 2016-2017

Jacques Ray soumet au vote le budget prévisionnel 2016/2017 :

103 clubs sont présents ou représentés, représentant 526 voix.

Contre : 8 voix, motivé par l'absence de la quote-part fédérale sur les documents présentés.

Abstention : 0 voix.

Pour : 526 voix.

Le budget prévisionnel est adopté.

9. Election des membres du Comité Directeur de la Ligue (mandat 2016-2020)

Bernard Mahé ouvre l'élection des membres du Comité Directeur par la présentation de chaque candidat à l'Assemblée Générale.

Bernard Mahé précise qu'il y a 20 candidats pour 16 postes.

Didier Rousseau prend la parole et explique les modalités de vote pour les membres du Comité Directeur.

10. Remise des récompenses

Pendant le dépouillage des votes pour les membres du Comité Directeur, la remise des récompenses pour les clubs, challenges et sportives ont lieu.

Le dépouillage prenant plus de temps que prévu, les récompenses du mérite régional sont également remises.

11. Résultat des élections des membres au Comité Directeur

Résultats du vote des membres du Comité Directeur

Nombre de clubs : 103

Nombre de voix : 526 voix

Nombre de voix exprimées : 522 voix dont 10 nulles

Résultats	Voix	Commentaires
1. Pierre FREYCENET	495	2 ^{ème}
2. Jacques HARBONN	422	10 ^{ème}
3. Franck JAMES	374	13 ^{ème}
4. Catherine KANDIN	489	5 ^{ème}
5. Gérard MARTIN	467	8 ^{ème}
6. Robert MEBARKI	491	4 ^{ème}
7. Nathalie PARAVY	230	18 ^{ème}
8. Jacques RAY	495	3 ^{ème}
9. Didier ROUSSEAU	364	14 ^{ème}
10. Sylvie SELLIEZ (Médecin)	450	9 ^{ème}
11. Sylvie THIVET	375	12 ^{ème}
12. Marie-Thérèse ANGEE	481	6 ^{ème}
13. Patrick BEAUSSART	475	7 ^{ème}
14. Véronique BEAUSSART	338	15 ^{ème}
15. Alain BERTRAND	307	17 ^{ème}

16. Martine BESSON-TALBOT	392	11 ^{ème}
17. Charles-Henry BOICHEROT	210	19 ^{ème}
18. Didier BRASA	335	16 ^{ème}
19. Pascal COURCOL	127	20 ^{ème}
20. André CRETOT	504	1 ^{er}

12. Suspension de séance. (Réunion du Comité Directeur, désignation du candidat à la présidence)

Les membres du Comité Directeur élus se réunissent. Olivier Fourreau et Fabrice Ducordeau indiquent que les représentants des comités départementaux au Comité Directeur devraient participer à la réunion et au vote du Président de la Ligue.

Un débat sur l'interprétation des articles 7 et 11 des statuts de la Ligue est mené. Après concertation avec les nouveaux membres élus du Comité Directeur, il est décidé de permettre aux représentants des comités départementaux de participer à la réunion du Comité Directeur et de voter pour la désignation du Président de la Ligue.

Pendant la réunion du Comité Directeur, Stéphane Chaouat présente les récompenses pour les jeunes franciliens.

Les résultats des votes à bulletin secret du Comité Directeur sur le Président sont les suivants :

Patrick Beaussart : 19 voix.

Claude Marcastel : 1 voix. Le vote pour Claude Marcastel est en opposition avec l'article 16-2 du règlement Intérieur de la Ligue Ile-de-France et donc nul.

3 votes nuls pour cause de problème d'identification.

Patrick Beaussart est désigné par le Comité Directeur pour être présenté pour le poste de Président de la Ligue.

13. Présentation ou vote du Président de la Ligue

La proposition du Comité Directeur de présenter Patrick Beaussart comme Président est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale par un vote à bulletin secret.

14. Remise du mérite régional

Celle-ci ayant été déjà faite, une suspension de séance est proposée.

15. Résultat du vote du Président de la Ligue

Les résultats de la proposition de Patrick Beaussart comme Président de la Ligue Ile-de-France sont les suivants :

- Pour : 324 voix.
- Contre : 104 voix.
- 9 bulletins nuls représentants 32 voix.

460 voix exprimées sur les 526 voix présentes ou représentées.

Patrick Beaussart est élu Président de la Ligue Ile-de-France de Tennis de Table.

16. Suspension de séance. (Réunion du Comité Directeur, désignation des 3 délégués et de leurs suppléants aux Assemblées Générales Fédérales)

17. Présentation et vote des 3 délégués et de leurs suppléants aux AG fédérales (Président)

18. Résultat du vote des 3 délégués et de leurs suppléants aux AG fédérales (Président)

Le Comité Directeur propose et soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale en tant que délégués aux assemblées générales fédérales :

- Sylvie Thivet
- Didier Rousseau
- Pierre Freycenet

Et en tant que suppléants :

- Jacques Ray
- Robert Mebarki
- Véronique Beaussart

Le Président demande à l'assemblée si elle souhaite désigner les représentants et leurs suppléants par un vote à main levée. Suite à la réponse positive de l'assemblée, les propositions sont mises au vote dans leur ensemble.

Vote contre : 23

Abstention : 0

Pour : 503

Les propositions de représentants et suppléants pour les assemblées générales fédérales sont adoptées.

Suite à cette élection, Patrick Beaussart, nouveau Président élu, prend la parole pour son discours d'intronisation.

« Mesdames, messieurs les représentants des clubs

Mesdames, messieurs les représentants des comités départementaux

Madame Christelle Gauthier représentant la DRJSCS (responsable du Pôle sport)

Madame Evelyne Ciriegi Présidente du CROSIF

Monsieur Gérard Velten Président d'honneur de la Fédération Française de Tennis de Table

Monsieur Jean Claude Molet Président d'honneur de la Ligue Ile de France de Tennis de Table

Monsieur Stéphane Michel de la société Butterfly

Mesdames messieurs,

Au nom du nouveau Comité Directeur, je tenais tout d'abord à vous remercier de votre confiance. Mais également remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien et leur appui dans notre démarche.

Le Tennis de Table francilien pour continuer à se développer et rester attractif doit se préparer, s'adapter à l'évolution de son environnement. Nous serons confrontés à vivre avec les changements sociétaux, les problèmes géopolitiques, la création du Grand Paris, l'avenir incertain des conseils généraux, une structure du sport français à rénover.

Pour cela le nouveau Comité Directeur doit avec notre fédération et vous tous, clubs, dirigeants, joueurs être les acteurs de ces évolutions et non les subir.

Si on observe une progression des licenciés sans nul doute grâce à la nouvelle licence évènementielle, nous sommes confrontés à une baisse des licenciés traditionnels et promotionnels. Mais cette baisse n'est pas tout à fait réelle car on sait bien que certains clubs ne licencient pas tous leurs adhérents, souvent en raison d'économie, économie à court terme. La licence est-elle chère ? Non nous répond le ministère des sports, de la santé et de la cohésion sociale. Soyons honnête avec nous même, pouvons-nous continuer à proposer des tarifs horaires à quelques dizaines de centimes ?

Nous sommes déjà confronté à la baisse des subventions publiques, qui est réelle et qui nous affecte tous que ce soit la fédération, la Ligue, les comités départementaux et les clubs. Elles vont irrémédiablement se réduire dans le temps. A titre d'exemple on ne sera pas très loin d'une baisse de 25000 euros pour l'ensemble des subventions et des aides accordées à la Ligue. Malheureusement la conséquence immédiate est la perte d'un emploi, le poste administratif de Jacques Bernadat ne peut être reconduit à court terme sachant qu'il faudra de plus pérenniser un poste de technicien qui reçoit une aide de la fédération et qui est également un emploi aidé.

Pour trouver des nouvelles ressources financières il faudra aller conquérir un nouveau public, les compétiteurs, nos écoles de jeunes ne suffiront plus. Sommes-nous prêts ? Non c'est un immense chantier. Les clubs auront besoin de techniciens axés sur l'animation, le sport santé, la gestion de publics qui ne recherchent pas la compétition. Il faudra, mais cela ne dépend pas de la Ligue, avoir la création d'une filière de formation diplômante. Les clubs devront rééquilibrer le nombre d'heures de pratique entre les compétiteurs et l'animation. Cela fait des décennies que le nombre de compétiteurs stagne et c'est donc bien sûr en direction des nouveaux publics que nous devons tous travailler pour faire que le Tennis de Table soit un sport et un loisir incontournable.

Il faudra bien évidemment licencier ce nouveau public, mais je pense qu'on est en droit de leur demander une cotisation plus élevée que nos tarifs actuels. D'ailleurs ils ne seront peut-être pas des adhérents mais tout simplement des clients.

Avons-nous une autre solution ? En tous cas il serait dommageable pour tous que la Ligue, à cause de moyens financiers réduits et d'une baisse de nos effectifs diminue ses prestations de services que vous êtes en droit d'attendre. Il serait suicidaire de diminuer le nombre d'épreuves, le nombre d'arbitres, le nombre de stages de détection ou du Pôle Espoirs, etc. Ce risque existe et nous devons tous en être conscients.

Alors oui nous devons modifier notre stratégie.

La situation nécessite de réelles décisions structurelles afin de ne pas provoquer un déséquilibre financier qu'il conviendra de réguler pour pérenniser la structure régionale. L'accompagnement financier public de toute façon engage une responsabilité régionale mais ne doit en aucun cas se transformer en un assistantat récurrent.

Notre taux de dépendance, le volume de licenciés et le nombre d'actions subventionnées doivent devenir des critères de référence pour notre tableau de bord afin d'optimiser nos capacités structurelles et opérationnelles. On doit penser pour les générations futures un nouveau modèle de gouvernance.

La question de la pérennisation de notre structure est cruciale dans notre stratégie managériale. Il faudra intégrer réellement le sport loisir, le sport santé, le sport pour tous. C'est-à-dire sûrement d'intégrer un sport business à notre savoir-faire qu'est le sport fédéral.

Sans bien sûr oublier que les missions de la Ligue sont l'encadrement sportif, la promotion, le développement, la formation, l'organisation de compétitions. A ce sujet nos financeurs nous ont demandé de travailler essentiellement sur le développement notamment les féminines, les ados, le handisport. Le Conseil Régional en contrepartie des subventions accordées nous a demandé de prendre 3 stagiaires pour la saison sportive, de nommer un référent pour lutter contre la radicalisation. Sur tous ces sujets vous serez bien sûr informés dès que possible.

Il s'agit d'ouvrir nos clubs vers une forme de pratiques sportives multi directionnelles, chaque personne pouvant choisir la forme de sa pratique pongiste.

On m'a dit récemment qu'un projet de la mandature doit être fait pour faire rêver les pongistes. Oui on peut rêver à court terme. Mais si on veut que le Tennis de Table reste une activité populaire au sein de la population francilienne, on se doit de préparer tous les acteurs pongistes à faire face à un monde qui évolue à une vitesse fulgurante et cela pour les générations futures.

Voilà la tâche qui attend le nouveau Comité Directeur. Il est essentiel que ce projet soit fait en étroite collaboration avec tous les acteurs sportifs, privés et publics. Mais je compte sur les comités départementaux pour travailler tous ensemble, oublier les querelles de clocher, et se servir de vos compétences pour penser à l'intérêt commun de notre discipline.

C'est au moins d'enclencher un processus nouveau car le temps de la mandature sera trop court pour changer structurellement notre organisation, notre mentalité. Mais c'est un devoir pour notre discipline.

Un message pour ceux qui n'ont pas été élus ce matin, ils seront toujours les bienvenus dans nos différentes Commissions, nous avons besoin de toutes les compétences et de toutes les personnes qui souhaitent faire avancer notre discipline, votre aide sera précieuse. Message qui s'adresse également à vous tous.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne saison sportive.

Je voudrais remercier l'ancien Comité Directeur pour le travail accompli lors de cette olympiade et j'ai une pensée pour ceux qui n'ont pas souhaité repartir pour une nouvelle mandature.

Et tout particulièrement son Président Bernard Mahé. La mandature a été intense avec ses joies et ses peines mais aussi avec beaucoup de soucis à régler. A titre d'exemple : la bataille gagnée contre nos assureurs suite à l'effraction de nos locaux, un contrôle URSSAF sans aucun redressement ou pénalité, résoudre le désengagement du collège Thomas Mann pour l'internat du Pôle Espoir, trouver le financement et les hommes pour suppléer la perte d'une mise à disposition d'un cadre d'état pour le pôle Espoir, etc.). Bernard, la Ligue, les membres du Comité Directeur et les clubs souhaitaient te remercier pour tout le travail fourni et ont souhaité t'offrir ce présent.

Je voudrais également remercier au nom de la Ligue un dirigeant remarquable. Il est présent depuis tellement longtemps que personne ne sait depuis combien de temps, on a retrouvé des traces de fonction dans les années 90, on n'a pas osé chercher plus loin. Président de département, membre du Comité Directeur de la Ligue et de la fédération. Un expert dans le domaine sportif je vous demande d'applaudir Jean Claude Cornillon.

Un remerciement également pour Claude Marcastel qui quitte la présidence de la CRA après de nombreuses années. Il a su créer une dynamique et une convivialité au sein des arbitres et juge-arbitres. Mais nous connaissons bien Claude et nous savons qu'il ne sera jamais très loin puisqu'il sera parmi nous en tant que délégué du Val de Marne et qu'il sera toujours membre de la Commission des Présidents des comités départementaux. Président de cette Commission, je suppose qu'il briguera encore ce poste pour la prochaine olympiade. Nous comptons d'ailleurs beaucoup sur lui et de cette Commission pour faire évoluer le Tennis de Table francilien.

Et pour terminer mon intervention, c'est toujours la dernière fois mais on est toujours là dans cet amphithéâtre et je voulais saluer Luce qui nous permet d'être ici présents dans ces locaux. Merci. »

19. Questions diverses

Patrick Beaussart relève qu'il n'y a pas eu de questions diverses transmises à la Ligue dans les délais et donc donnez la parole aux invités.

Patrick Beaussart remercie et récompense le Président sortant Bernard Mahé, Claude Marcastel, Luce Gellibert, Jean-Claude Cornillon.

Evelyne Ciriegi, Présidente du CROSIF, prend la parole pour s'adresser au nouveau Comité Directeur et aux acteurs du Tennis de Table.

Suite à l'intervention d'Evelyne Ciriegi, le Président clôture l'Assemblée Générale à 13h30.

Le Président
Patrick BEAUSSART

Le Secrétaire général
Didier ROUSSEAU

